

**Camp de jour de la Municipalité de Pontiac**

**FICHE D'INSCRIPTION**

**1. Renseignements généraux sur l'enfant :**

Nom de famille :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	
Sexe :	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Date de naissance :	
Âge au 30 septembre :	
Année scolaire prévue en 2019-2020 :	

**2. Parents ou tuteur :**

Nom du père :	
Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)
	(Cell.)
Courriel :	

Nom de la mère :		
Adresse :		
Téléphone :	(Rés.)	
	(Bur.)	
	(Cell.)	
Courriel :		
<b>GARDE DE L'ENFANT :</b>	<input type="checkbox"/> Père et mère <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Autre : _____	
<b>Pour émission du relevé 24</b>	<b>NOM :</b>	<b>NAS :</b>
Nom du parent payeur :		

### 3. Choix de semaines (COCHEZ) :

Semaine 1 : 25 au 28 juin		Semaine 5 : 22 au 26 juillet	
Semaine 2 : 1 au 5 juillet		Semaine 6 : 29 juillet au 2 août	
Semaine 3 : 8 au 12 juillet		Semaine 7 : 5 au 9 août	
Semaine 4 : 15 au 19 juillet		Semaine 8 : 12 au 16 août	

Le camp est ouvert de 7h à 17h30 (horaire d'animation de 9h à 16h), du lundi au vendredi. Le camp de jour sera fermé le lundi, 24 juin ainsi que le lundi du 1<sup>er</sup> juillet.

#### **4. Modalités de paiement :**

Les frais d'inscription au camp de jour sont de 125\$ par semaine.

Le paiement doit être complet et remis lors de l'inscription. VISA, MASTERCARD, CARTE DÉBIT et ARGENT COMPTANT sont acceptées. Les CHÈQUES libellés au nom de la MUNICIPALITÉ DE PONTIAC seront acceptés aussi, par contre tout chèque sans provision entraînera des frais de 20\$.

Il est possible de répartir le montant total des frais d'inscription en un maximum de **4 paiements égaux** :

- 1 paiement en date de l'inscription;
- Un maximum de 3 chèques post-datés aux dates suivantes : 12 mai ,26 mai et 9 juin.

#### **5. Modalités de remboursement :**

Avant le 27 mai : remboursement en totalité des frais, moins des frais d'annulation de 30\$.

Après le 27 mai : Aucun remboursement sauf sur présentation d'un rapport médical ou en cas de déménagement. Si la personne inscrite déménage à l'extérieur de la Municipalité avant la fin du camp de jour, une preuve sera exigée et le remboursement se fera au prorata des journées auxquelles l'enfant aura participé.

---

**Nom du parent ou tuteur**

---

**Signature du parent ou tuteur**

---

**Date**